

Bilan de la concertation

contournement autoroutier d'Arles

Octobre 2011

Expositions Publiques

Annexe 3



SOMMAIRE

1.	Retranscription de registre d'exposition d'Arles.....	3
1.1.	Modalités de l'exposition	3
1.2.	Descriptif de l'exposition	3
1.3.	Fréquentation de l'exposition	4
1.4.	Registre de la concertation	6
1.5.	Contributions	6
1.6.	Thématiques abordées	30
2.	Retranscription de registre d'exposition de Saint-Martin-de-Crau	31
2.1.	Modalités de l'exposition	31
2.2.	Descriptif de l'exposition	31
2.3.	Fréquentation de l'Exposition	31
2.4.	Registre de la concertation	33
2.5.	Contributions figurant sur le registre.....	33
2.6.	Thématiques abordées	41

1. RETRANSCRIPTION DE REGISTRE D'EXPOSITION D'ARLES

Un registre a été mis à disposition du public tout au long de la tenue de l'exposition publique qui s'est déroulé du 14 juin au 13 juillet 2011.

Une exposition publique s'est tenue à Arles salle de l'ancienne recette financière, boulevard des Lices, entre le 14 juin et le 13 juillet 2011.

1.1. Modalités de l'exposition

Les horaires d'ouverture au public de cette exposition ont été les suivants :

- Du lundi au vendredi de 9h 30 à 18h30
- Le samedi de 9h30 à 12h30

Un accueil a été assuré pendant toute la durée d'ouverture au public de l'exposition.

Dans le cadre de cette exposition 6 permanences ont été tenues par les responsables de l'opération de la DREAL PACA entourés d'experts spécialisés :

- « Thématique Générale » : le samedi 18 juin de 9h 30 à 12h30
- « Environnement » : le mardi 21 juin de 12h 30 à 18h30
- « Acoustique » : le mercredi 22 juin de 12h30 à 18h30
- « Foncier » : le samedi 25 juin de 9h 30 à 12h30
- « Agriculture » : le samedi 2 juillet de 9h 30 à 12h30
- « Projets connexes » : le lundi 4 juillet de 12h 30 à 18h30

1.2. Descriptif de l'exposition

L'exposition proposée se présentait sous la forme de **11 panneaux** (format 85 X 200 cm verticaux dont un plan synoptique du tracé en format horizontal). Cf. § Panneaux d'expositions)

Un **registre** a été tenu à disposition des visiteurs tout au long de l'exposition sur lequel ils étaient invités à inscrire leur avis, remarques ou contributions.

Un **dossier de concertation** de 42 pages (format A3) consultable sur place a été disponible pendant toute la durée de l'exposition. Ce dossier explique de manière détaillée le projet en précisant :

- La concertation publique
- L'opportunité et la nécessité du projet de contournement
- La présentation de l'opération (objectifs, historique, fonctionnalités et projets connexes)
- Les impacts du projet et les mesures pour les éviter, réduire ou compenser
- Les variantes étudiées et comparées

- Les conditions de réalisation de l'opération
- Une annexe historique détaillée de l'opération

Un **dossier de synthèse** de 12 pages (format A3) consultable et à emporter a été proposé. Il présentait de manière synthétique le projet soumis à concertation :

- Éléments de contexte
- Présentation de l'opération
- Eviter, réduire et compenser les impacts du projet
- Les variantes étudiées et comparées
- La concertation publique

1.3. Fréquentation de l'exposition

Six cent soixante huit personnes sont venues visiter l'exposition d'Arles pendant toute la période de concertation.

DATE	Visiteurs	Contributions
Mardi 14 Juin 2011	70	3
Mercredi 15 Juin 2011	40	2
Jeudi 16 Juin 2011	35	3
Vendredi 17 Juin 2011	20	1
Samedi 18 Juin 2011 Permanence Générale de 9h30 à 12h30, animée par : ▪ Philippe BLANC, DREAL PACA / STI / Unité Maîtrise d'Ouvrage ▪ Nadia FABRE, DREAL PACA / STI / Unité Maîtrise d'Ouvrage ▪ Alain GUGLIELMETTI, CETE Méditerranée	18	5
Lundi 20 Juin 2011	25	2
Mardi 21 Juin 2011 Permanence Environnement de 12h30 à 18h30, animée par : ▪ Philippe BLANC, DREAL PACA / STI / Unité Maîtrise d'Ouvrage ▪ Christelle BASSI, CETE Méditerranée	35	1
Mercredi 22 Juin 2011 Permanence Acoustique de 12h30 à 18h30, animée par : ▪ David LUNAIN, CETE Méditerranée ▪ Philippe BLANC, DREAL PACA / STI / Unité Maîtrise d'Ouvrage	50	3
Jeudi 23 Juin 2011	15	0
Vendredi 24 Juin 2011	22	4
Samedi 25 Juin 2011 Permanence Foncier de 9h30 à 12h30, animée	34	4

par : - Joël GRENIER, consultant foncier - Jean-Marc BERTRAND, Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône - Patrice PELLETIER, SAFER - Philippe BLANC, DREAL PACA / STI / Unité Maîtrise d'Ouvrage		
Lundi 27 Juin 2011	25	2
Mardi 28 Juin 2011 -	32	4
Mercredi 29 Juin 2011	20	6
Jeudi 30 Juin 2011	30	1
Vendredi 1 Juillet 2011	16	1
Samedi 2 Juillet 2011 Permanence Agriculture de 9h à 13h30, animée par - Joël GRENIER, consultant foncier - Jean-Marc BERTRAND, Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône - Patrice PELLETIER, SAFER - Philippe BLANC, DREAL PACA / STI / Unité Maîtrise d'Ouvrage	38	3
Lundi 4 Juillet 2011 Permanence Projets connexes de 9h à 13h30, animée par - Aline MARTIN, Ville d'Arles - Marc DUPIA, Serge BERNARD, Conseil Général des Bouches-du-Rhône - Fabrice MACHELAET, CCIT du Pays d'Arles - Philippe BLANC, DREAL PACA / STI / Unité Maîtrise d'Ouvrage	34	4
Mardi 5 Juillet 2011	17	1
Mercredi 6 Juillet 2011 - Permanence Foncier-Agriculture de 9h à 13h30, animée par - Joël GRENIER, consultant foncier - Jean-Marc BERTRAND, Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône - Marc CABIBEL, SAFER - Philippe BLANC, DREAL PACA / STI / Unité Maîtrise d'Ouvrage	5	2
Jeudi 7 Juillet 2011	10	6
Vendredi 8 Juillet 2011	22	5
Samedi 9 Juillet 2011	0	2
Lundi 11 Juillet 2011	10	1
Mardi 12 Juillet 2011	19	6
Mercredi 13 Juillet 2011	18	9*
TOTAL	668	81

* dont une pétition rassemblant 165 signataires

1.4. Registre de la concertation

Un registre a été mis à disposition du public tout au long de la tenue de l'exposition publique. Quatre vingt contributions y ont été apportées.

1.5. Contributions

MARDI 14 JUIN 2011

Trois contributions inscrites ce jour sur le registre.

La V0 enterrée était innovante, c'est une belle occasion manquée ! Malgré les discours c'est un vrai désastre écologique. Au final, la desserte par le nord était plus logique pour l'économie...

Gonzalez, Habitants Plan du Bourg

La logique eut voulu que le projet serve l'activité économique avec le Port Fluvial et les Zones I Nord. Plan du Bourg va devenir un enfer dans la circulation poids lourds qui devront traverser et pour remonter vers le Nord.

+ Le problème d'inondations

- Le tracé DRS2 me parait le plus favorable pour éviter des nuisances sonores.

Lautier Francis, Mas Coron.

La piétonnisation du centre ancien nécessite de préserver des parkings mais pas à 100 m du périmètre de la vieille ville car déjà très engorgée.

MERCREDI 15 JUIN 2011

Deux contributions inscrites ce jour sur le registre.

CONSULTATION DU DOSSIER page 1

A quand le projet réalisé ?

Que d'atermolements !... Et pendant ce temps là, à la Roquette, on respire les métaux lourds et autres composants largement répandus par les poids lourds !

D'ACCORD avec vous !!

Une habitante de la Roquette

Projet Sud Vigueirat = tout à fait aberrant !

Aménagez la voie rapide !

JEUDI 16 JUIN 2011

Trois contributions inscrites ce jour sur le registre.

N'oubliez surtout pas de protéger des nuisances sonores.

Plan du Bourg : la variante Nord PBN signalée pour les nuisances sonores inférieures que le tracé plus éloigné des habitations du Plan du Bourg !!!

Faudra expliquer cela aux milliers d'habitants en particulier par temps pluvieux.

Imbert André

Le tracé Sud-Vigueirat ayant été validé par l'Etat en 2005, l'heure n'est plus à la tergiversation. Que la bande de 300 m soit déterminée au mieux des intérêts des riverains et qu'on enclenche enfin la réalisation. Arles est bridée dans son développement, Pont de Crau est asphyxié par la circulation.

Robert Rocchi.

VENDREDI 17 JUIN 2011

Une contribution inscrite ce jour sur le registre.

Projet qui permettra d'améliorer le quotidien des arlésiens habitant proche de la voie rapide RN113 : Amélioration au niveau environnemental et sonore entre autre. Espérant que ce projet puisse se mettre en place très rapidement, au vu du temps qu'il faut pour le concrétiser.

Christian Pradel (habitant du quartier de la Roquette, Arles)

SAMEDI 18 JUIN 2011

Cinq contributions inscrites ce jour sur le registre.

Cette déviation autoroutière qu'attendent les arlésiens depuis si longtemps, va permettre à la ville de retrouver une circulation urbaine !

La liaison Italie-Espagne ne passera plus dans Arles.

Espérons que les travaux soient avancés plus rapidement maintenant.

Marie-Jo Le Meur (la Roquette)

Il ne fallait pas acheter cette maison puisque l' « autoroute » existait déjà

Le projet DRS2 semble particulièrement pensé et adapté. Il préserve des mas de très haute qualité architecturale, Mas de Guès, de Châteaufort, Lion, Figarette.

Maintenant il serait grand temps de finaliser un projet qui devait aboutir en 2015 et dont on parle depuis plus de 15 ans aussi bien pour les satisfaits que pour les contre.

Il est regrettable que malgré les années de concertation avec la population, qui s'est toujours opposée au tracé Sud, on se retrouve avec un tracé proche d'une zone dense d'habitation environ 8000 habitants qui subiront de plein fouet les nuisances de l'autoroute.

Et comme par hasard le tracé nord sera choisi certainement pour se rapprocher encore un peu plus de la zone d'habitations. Car le carrefour du Pont Van Gogh est déjà réalisé.

M. Loichot, 8 rue Delfo Novi

Le tracé sud étant pratiquement définitif, pourquoi ne présente-t-on pas l'impact visuel de l'ouvrage sur l'environnement notamment au droit des zones urbaines concernées (Gimeaux, Plan du bourg).

Quels sont les dispositions permettant la transparence hydraulique.

Quelle garantie des dispositions sur l'ensemble de l'ouvrage.

Un riverain du Plan du Bourg

LUNDI 20 JUIN 2011

Deux contributions inscrites ce jour sur le registre.

J'habite au 93 quai de la Roquette et j'entends souvent des coups de klaxon des gros camions au niveau de la bretelle d'entrée sur l'autoroute, de plus en plus de camions, de plus en plus gros... j'espère que les changements arriveront bientôt. Merci d'avance.*

Françoise Ravaud

**d'ailleurs je ne prends jamais cette bretelle qui me semble absolument « mortelle ».*

1995-----2020 !

Vingt cinq ans pour se débarrasser de cette catastrophe urbaine qu'est la « voie directe »

C'est long !!

Annie Mejean

15 rue Baudanoni

MARDI 21 JUIN 2011

Une contribution inscrite ce jour sur le registre.

Concertation qui dure depuis 10 ans.

Le tracé choisi l'était déjà à cette époque – Alors pourquoi recommencer le tracé le plus logique nous paraît être le PBS qui passe au milieu des terres souvent en jachères.

Il faudrait ne pas oublier les oreilles et poumons des riverains.

Secteur Plan du Bourg.

MERCREDI 22 JUIN 2011

Trois contributions inscrites ce jour sur le registre.

J'habite PETIT BARRET, à proximité et désire opter pour le PBN et souhaite si nuisances sonores éventuelles, travaux d'aménagements pour y remédier.

Alors que les contraintes écologiques deviennent une nécessité incontournable, on construit une nouvelle autoroute.

Il faudrait penser à l'avenir et la santé de nos futures générations.

Secteur Plan du Bourg

Déplacer la départementale 35 coûtera aussi cher que transformer le fonctionnement hydraulique du tracé PB Sud.

Dans l'avenir les terres au Sud du PBN seront vouées à la jachère (cessation d'activité...).

JEUDI 23 JUIN 2011

Aucune contribution inscrite ce jour sur le registre.

VENDREDI 24 JUIN 2011

Quatre contributions inscrites ce jour sur le registre.

Réduction de bruit la nuit surtout sur le quartier de la Roquette... très bon point. Le reste ne me concerne pas car je vois la circulation à bicyclette plus aisée en ville et toujours possible vers le Pont Van Gogh.

Expo très intéressante que je vais conseiller à mes ami(e)s

Ouf vivement les travaux.

Très bonne présentation des projets.

Une Arlésienne

Tout à fait d'accord pour le tracé DR Sud2 dans la zone Pont de Crau/Raphèle.

Minimum de nuisances sonores et d'impacts sur les exploitations.

Très concernés par l'autoroute en projet. Nous sommes complètement opposés à ce projet.

SAMEDI 25 JUIN 2011

Quatre contributions inscrites ce jour sur le registre.

Attente trop longue depuis des années...

Toujours pas de tracé plus précis...

Nous sommes las d'attendre depuis des lustres.

Un habitant du Plan du Bourg.

Merci pour toutes les explications tout en restant très sceptique sur l'intérêt du projet.

Que faites vous du trafic camion (solution voie ferrée ?)

Mas Providence.

Est-il possible d'envisager l'identification du quartier de la Roquette comme point noir bruit ?

Enfin... déjà 15 ans !!!

LUNDI 27 JUIN 2011

Deux contributions inscrites ce jour sur le registre.

Vivement les travaux.

J'ai 55 ans j'espère voir la fin des travaux.

Oui pour le projet de contournement

Sud Balarin -> Gimeaux

On habite la Roquette, on aimerait moins de trafic = moins de pollution pour les enfants.

MARDI 28 JUIN 2011

Quatre contributions inscrites ce jour sur le registre.

Habitante d'Arles à la Roquette nous avons « comme » une autoroute au dessus de nos têtes. Dans ce quartier il y a de très nombreux enfants dont la santé peut-être menacée par le trafic des centaines de poids lourds par jour.

Donc vivement le contournement, là où il passera il y aura aussi des nuisances mais la densité d'habitation n'est pas la même. Il y a donc un choix d'« évidence ».

SR

*Il faut tout faire pour que le projet soit le moins nuisible possible pour les zones à traverser. Mais il doit être réalisé : combien de **MORTS** sont dus au tracé actuel !*

MGO

Je redoute les nuisances sonores et la pollution engendrées par un tel projet.

GM

Quelle attente, je croyais que cela arriverait l'année 2012, en arrivant en 2013. Depuis, chaque entrée et sortie sur la Roquette est périlleuse, freinage, klaxon, on risque notre vie et celle de nos enfants. Vite les travaux.

MERCREDI 29 JUIN 2011

Six contributions inscrites ce jour sur le registre.

Quel avenir pour les agriculteurs de la Draille Marseillaise ? (exploitations coupées en deux, circulation, irrigations, écoulement des eaux)

Le poumon vert d'Arles est asphyxié par le projet Sud. Le tout routier est-il viable ?

Nous avons rarement des regards différents : agriculteurs et citoyens mais il est urgent d'en finir avec l'état actuel pour la ville : circulation, pollution, bruit et écouter toutes les propositions pour trouver la solution la moins nuisible pour tous.

Le tracé TCN serait catastrophique pour la société du Mas de Cazeneuve. La propriété agricole serait amputée et coupée en deux !!

Puisque 60% du trafic est représenté par les camions (Italie-Espagne) pourquoi ne pas obliger d'effectuer ce trafic par voie des mers ?

Ou les trains ?

Quel que soit le tracé final, il est plus qu'urgent d'en finir en indemnisant au mieux ceux qui seront les plus lésés et de réaliser cette autoroute vitale.

Le contournement est un très bon projet, de même que le nouveau point piétons-vélos là où il y avait un ancien pont.

Une idée : détruire l'actuel pont de l'autoroute, dégager les ruines du cirque romain et installer le port de plaisance en face.

P. Binard.

JEUDI 30 JUIN 2011

Une contribution inscrite ce jour sur le registre.

En attendant d'en savoir plus ! ...

Madame B. habitant de Gimeaux.

VENDREDI 1^{ER} JUILLET 2011

Une contribution inscrite ce jour sur le registre.

Je n'aimerais pas que ma maison soit détruite « Les Marronniers 1949 Gimeaux »

L. Bonistalli

SAMEDI 2 JUILLET 2011

Trois contributions inscrites ce jour sur le registre.

Nous trouvons ce projet une très bonne idée

DES TRAINS !!! C'est une VRAIE solution écologique. On n'a pas besoin de bétonner un peu plus la Provence !! Vous allez massacrer certains des plus beaux mas de Raphèle dont CHATEAUFORT, la propriété de M. de Barrême !! n'enterrons pas notre histoire et notre patrimoine.

Quant aux investissements : sur tunnel pour éliminer ce part qui coupe Arles en 2.

F. Poudevigne.

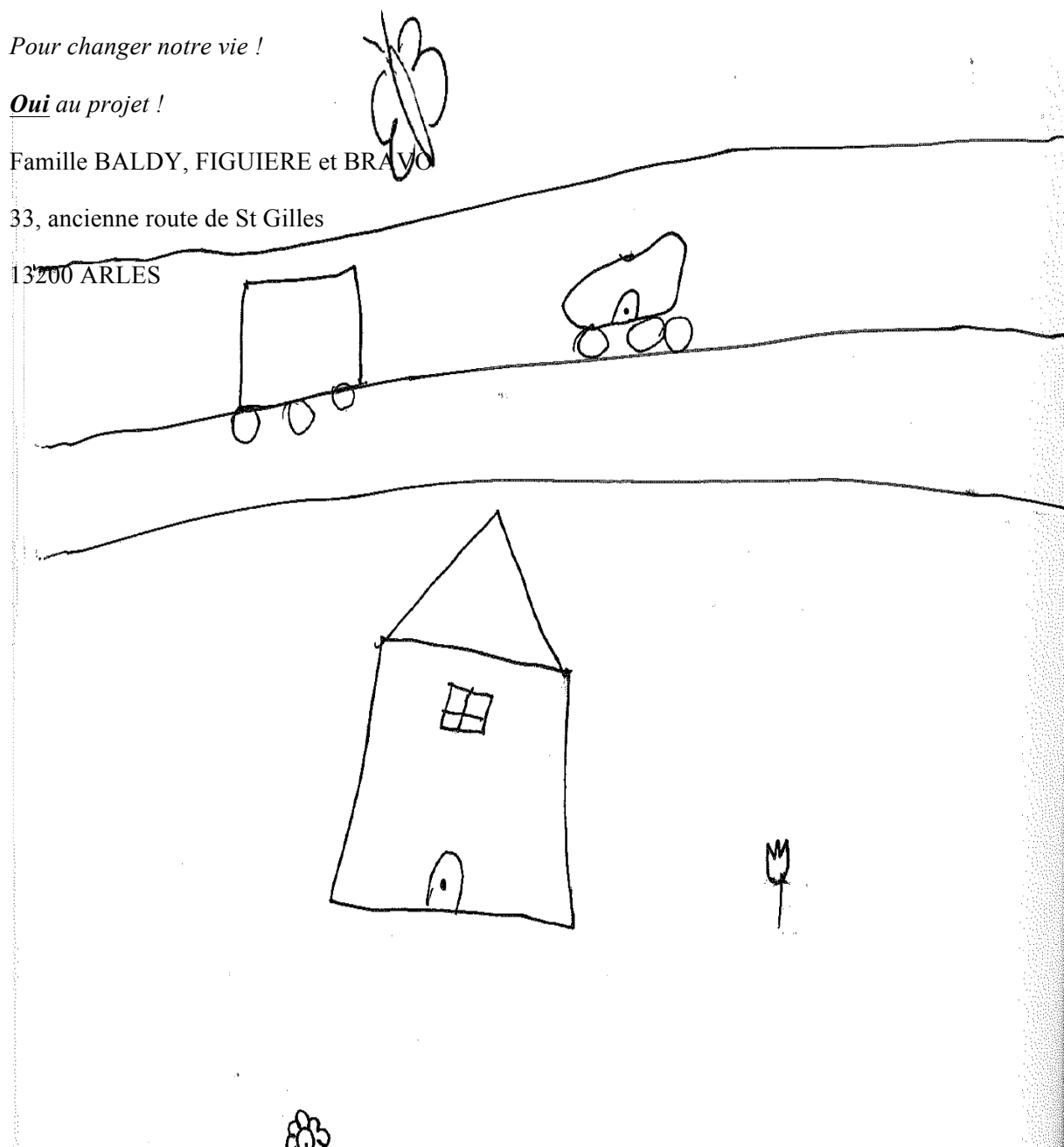
Pour changer notre vie !

Oui au projet !

Famille BALDY, FIGUIERE et BRAVO

33, ancienne route de St Gilles

13200 ARLES



LUNDI 4 JUILLET 2011

Quatre contributions inscrites ce jour sur le registre.

En espérant que le projet arrive à son terme dans les délais... l'exposition est un peu technique et pas tout à fait claire.

JDP

Je suis d'accord mais arrivera-t-il à TERMES ?

Aux heures de pointe on se croirait à Paris ! Pour aller de la Route d'Eyguières au centre ville il faut à ce moment là pas loin d'1/2 heure. Autre conséquence la route d'Eyguière est souvent saturée avec des automobilistes qui roulent au-delà de la vitesse autorisée c'est un miracle qu'il n'y ait pas d'accidents graves plus souvent compte tenu du fait que sortir des chemins qui arrivent sur cette route est une véritable épreuve digne de la Roulette russe (ouf je n'ai pas eu d'accrochage).

En résumé ces contournements sont plus qu'une priorité.

Un habitant philosophe mais aussi rationaliste et soucieux de la vie de ses enfants !

Famille MANGOLD

Le nouveau projet est une excellente idée car il libérerait la RN 113 pour une circulation liée à la vie économique arlésienne et permettrait une circulation plus fluide pour les 33 tonnes (danger de la voie d'accélération – qui n'en est pas une – du centre ville) et les nombreux touristes.

Arles bénéficie d'un charme qui ne peut se mettre en valeur que par une circulation piétonne et cycliste en centre ville. Le Pont des Lions serait une liaison pour 2 roues (non motorisés) très efficace dans la circulation quotidienne et la mise en valeur du site. Vivons Arles autrement.

Famille Le Badezet.

MARDI 5 JUILLET 2011

Une contribution inscrite ce jour sur le registre.

Depuis le début des études je préconisais l'ancien tracé V7 (voir mon article dans « P'ARLES ») et actuellement je suis très favorable au tracé SUD-VIGUEIRAT et la variante « préférentielle » du Maître d'ouvrage qui est la moins pénalisante pour la partie urbaine de la ville d'Arles et surtout des

conséquences des nuisances du bruit et de la pollution atmosphérique que subissent actuellement les nombreux riverains de la voie rapide.

Il est urgent que l'Etat définisse le plus rapidement possible la BANDE DEFINITIVE DES 300 METRES DE LARGE du tracé ce qui libérerait les craintes du reste des habitants actuels des 700 mètres qui ne seront pas concernés et surtout permettrait aux riverains urbains de la voie rapide de la ville d'Arles qui subissent actuellement les nuisances de quelques 75 000 véhicules par jour environ d'espérer mieux pouvoir « respirer » le plus tôt possible (une étape de mieux à supporter).

PS : étant riverain de la voie rapide jusqu'en 2008 j'ai pu enfin déménager (une pensée pour ceux qui subissent)

Mr. Py ELIE, résidence Rochefleurs 5 rue du docteur Zamenhof Arles

MERCREDI 6 JUILLET 2011

Deux contributions inscrites ce jour sur le registre.

Mais qu'est-ce qu'on attend ? C'est complètement scandaleux et has been une autoroute traversant un centre ville. OUI au contournement !

Il est invraisemblable compte tenu de toutes les mesures de précautions qui seront prises, de l'attention extrême portée à l'environnement et à son respect, que cette autoroute indispensable pour les arlésiens comme pour l'ensemble des passagers empruntant la 4 voies actuelle ne soit pas encore en service. Il convient donc d'initier au plus vite sa construction ! Oui au contournement autoroutier d'Arles.

Famille Hurdebourcq

JEUDI 7 JUILLET 2011

Six contributions inscrites ce jour sur le registre.

Danke für die information

Habitant Pont de Crau, je suis à 100% pour le contournement

Bien fait pour circulation

Projet globalement nécessaire pour soulager l'agglomération arlésienne d'une circulation de transit croissante, puisqu'il s'agit du principal axe reliant l'Espagne à l'Italie !

C'est pourquoi il semble surprenant de se contenter de 2x2 voies, notamment pour le pont sur le Grand Rhône. Ne serait-il pas plus judicieux d'anticiper sur les besoins futurs, en réservant les emprises nécessaires pour passer, le jour venu, à 2x3 voies ? Et surtout, ne pas grever ce futur élargissement avec un pont inadapté, qu'il faudrait alors quasiment refaire, alors qu'il s'agit de l'ouvrage le plus coûteux du projet.

Concernant la requalification de la RN 113, il faut se garder de considérer que toute la circulation va se reporter sur l'autoroute. Même en tant que boulevard urbain, elle accueillera une circulation locale qui, aux heures de pointe au moins, aura certainement besoin des 2x2 voies actuelles.

Concernant les études préalables, notamment du point de vue naturaliste, les résultats sont censés influencer le cas échéant sur le choix d'une variante. Or, il est exposé que ces études seront réalisées sur la variante qui sera issue de la concertation. Il me semble qu'en la matière, on met un peu la charrue avant les bœufs, et que la richesse biologique doit être prise en compte en amont du choix de la variante, car elle en constitue un critère important.

J.F

Normand.

13100 AIX-EN-PROVENCE

Vivement que ce projet soit réalisé.

J.M Ravier, 13200 ARLES (Pont de Crau)

C'est un projet essentiel. Poursuivez.

VENDREDI 8 JUILLET 2011

Cinq contributions inscrites ce jour sur le registre.

On attend la réalisation de ce projet avec impatience.

13200 Quartier Balarin Arles.

Même jour, même remarque que ci-dessus.

Vue l'extension de la ville future au Sud (la partie Nord étant limitée par la digue construite suite aux inondations de 2003), il serait préférable de choisir à proximité des zones urbaines le tracé le plus éloigné, en l'occurrence le PBS (secteur plan de bourg) pour ne pas se retrouver dans le futur dans le même cas que les riverains de l'actuelle RN113 avec des habitants trop proche de l'autoroute.

Qu'est-il prévu pour protéger des nuisances occasionnées par les voies d'accès ou le passage de la future autoroute pour les riverains qui sont actuellement au calme.

Pour désengorger efficacement la RN 113 à proximité du centre ville, il faudrait laisser le passage autoroutier entièrement gratuit et pas seulement aux seuls habitants de Saint Martin de Crau et Arles.

Nous souhaitons que ce contournement soit réalisé le plus rapidement possible ! Merci pour celles et ceux qui y travaillent.

Ce contournement est une urgence de santé publique, les morts sur la RN 113 et le nombre hallucinant de camions en pleine ville devraient suffire pour faire les travaux sans attendre.

Une habitante de la Roquette.

La variante Nord semble un bon projet, il est plus que temps de désengorger Arles et les environs. N'attendons pas huit ans.

Pont de Crau.

SAMEDI 9 JUILLET 2011

Deux contributions inscrites ce jour sur le registre.

Vivement que le projet se réalise vu les dangers actuels sur la RN 113 !

P. Henry.

Tracé retenu semble le plus intéressant, voir l'intérêt d'un réaménagement à 2x3 voies au lieu de 2x2 voies.

L. Berrier.

LUNDI 11 JUILLET 2011

Une contribution inscrite ce jour sur le registre.

Oui au contournement Sud d'Arles conforme au projet. Enfin la ville pourra vivre, respirer. Le patrimoine mondial de l'UNESCO mérite d'être valorisé. Les projets urbains associés au contournement permettront à la ville de s'exprimer. 25 ans de discussions ça suffit. Oui à la concertation dans la bande de 300 mètre et surtout non à la RN113 transformée en autoroute comme certains le suggèrent.

Pour les partisans du tunnel comment expliquer qu'en cas d'accident les travaux de remise en état pourront durer plusieurs mois (cf. tunnel sous le Mont Blanc).

85 000 véhicules jour pourront passer par la voie rapide requalifiée ?

MARDI 12 JUILLET 2011

Six contributions inscrites ce jour sur le registre.

Association de Défense et Protection Ville-Vieille-Draille-Marseillaise : le tracé préférentiel est celui qui provoquera effectivement le moins de dégâts dans la zone traversée. Ce tracé DRS2 paraît être le mieux adapté.

Tout autre tracé choisi parmi ceux étudiés provoquerait des dégâts et des nuisances beaucoup plus importants au point de vue agriculture, hydraulique, environnement, habitat, circulation locale, patrimoine architectural.

Le Président, Francis Roux.

Que deviennent l'entrée et la sortie de Raphèle gare ?

P. Bompert.

Que représentent les ½ échangeurs surtout celui de Balarin ?

Que deviennent l'entrée et la sortie de Raphèle qui existent actuellement.

D. SQHERRI.

L'augmentation du trafic rend indispensable le contournement autoroutier d'Arles. Il est donc urgent de concrétiser en prenant en compte l'impact sur l'environnement. La liaison Nord-Sud (FOS-vallée du Rhône) n'est pas prise en compte.

Le contournement routier préférentiel proposé semble le mieux approprié.

Il est indispensable de concrétiser ce projet qui est la seule liaison entre l'Espagne et l'Italie et qui sera moins accidentogène que l'actuelle.

Que cette comédie trouve une conclusion dès que possible. D'ici 2020 et probablement plus la ville jusqu'en son centre prestigieux aura le temps de « crever » sous l'actuelle dérive motorisée. Et que le maire ne se dérobe plus derrière le prétexte du deuxième pont sur le Rhône, seul empêchement d'humaniser les déplacements de la population.

MERCREDI 13 JUILLET 2011

Neuf contributions inscrites ce jour sur le registre, dont une pétition de 165 signataires.

Ce contournement autoroutier est devenu indispensable.

Il doit être réalisé dans les meilleurs délais (l'année 2020, déjà bien lointaine, doit être la date limite) car il est :

- *Vital pour Arles (nécessité de détourner le trafic du centre urbain)*
- *Et pour Pont de Crau dont le désenclavement devient nécessaire et urgent (saturation du trafic, et files d'attente de véhicules au giratoire de la rocade).*

Jean Claude BREYSSE

Moi je suis habitante de Pont de Crau et à mon avis de DRS2 est bien.

E. Roberts, chemin du Mas Artaud.

Je suis pour le projet de contournement autoroutier d'Arles (CIQ Pont de Crau)

La demande de déplacement de l'autoroute dans Arles est une excellente idée et une nécessité.

La Chambre de Commerce et d'Industrie territoriale du Pays d'Arles soutient le projet. Il est un outil indispensable à la structuration du territoire et à son développement économique.

Elle a ainsi mobilisé les acteurs socio-économiques qui ont apporté leur soutien au projet de contournement autoroutier comme l'illustre le document joint. Il est issu du site Internet de la CCIT. Par ailleurs, le réseau consulaire a été sensibilisé au projet. Le courrier joint a été adressé

par la CCIT de Nîmes pour qui le projet palliera le manque actuel du « dernier maillon de l'axe international Espagne/France/Italie ».

La Direction Information Economique et Aménagement du Territoire – CCIT PA .

165 personnes ont apportées à ce jour leur soutien à ce projet.

Je soutiens le contournement autoroutier d'Arles

Une action menée par

- La Ville d'Arles
- La Ville de Saint-Martin-de-Crau
- La Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette
- Le Syndicat Mixte du Pays d'Arles
- La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Pays d'Arles

Une action soutenue entre autres par

- Le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône
- Le Parc naturel régional de Camargue
- Le Parc naturel régional des Alpilles
- La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Nîmes
- Le Comité d'Intérêts de Quartier de PONT de CRAU
- Le Comité d'Intérêts de Quartier de la ROQUETTE
- Le Comité d'Intérêts de Quartier de TRINQUETAILLE
- Le Comité d'Intérêts de Quartier de TETE DE CAMARGUE
- Le Comité d'Intérêts de Village de RAPHELE les ARLES
- ...

J'apporte mon soutien au courtournement autoroutier d'Arles

☒ Particulier ☐ Entreprise ☐ Collectivité ☐ Association

Prénom (*) Nom (*)

Nom de la structure

Fonction Ville

Adresse Electronique (*)

☐ Je ne souhaite pas être contacté(e) en cas de nouvelle action de mobilisation

☐ Je ne souhaite pas que mon nom figure dans la liste des signataires

"Je considère le projet de contournement autoroutier d'Arles comme essentiel pour Arles, Saint Martin de Crau et l'économie du Pays d'Arles. Au vu des enjeux économiques, urbains et environnementaux, l'option préférentielle du Maître d'ouvrage paraît tout à fait adaptée."

Elle répond à la nécessité de sécuriser et de fluidifier les trafics, notamment pour la filière logistique saint-martinoise et départementale, et de poursuivre la valorisation du patrimoine culturel et naturel mondial engagée sur Arles. Elle offre la formidable opportunité de requalifier la RN113 en boulevard urbain, permettant le réaménagement du canal d'Arles à Bouc, autour du projet de port de plaisance. "

Historique du projet

1995 Dès le milieu des années 1990, l'Etat a lancé des études en vue de réaliser le seul maillon manquant de l'autoroute A 54 entre l'Espagne et l'Italie : le contournement autoroutier d'Arles.

2005 Après différentes phases d'études, de consultations préalables, de réunions publiques, et après l'avis favorable de la Commission nationale du débat public, le fuseau de 1.000 m dit « Sud Vigueirat » a été retenu (arrêté ministériel du 7 février 2005).

2008 La concertation entreprise ensuite s'est arrêtée lorsque l'Etat a décidé de passer en revue tous les projets d'infrastructures – et notamment routières – dans le cadre du Grenelle de l'Environnement : le contournement autoroutier d'Arles a donc dû passer le cap de l'inscription au Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT).

2010 Le projet a été inscrit à l'avant-projet de SNIT en juillet 2010.

2011 Le contournement autoroutier figure sur l'avant-projet de SNIT consolidé rendu public le 27 janvier 2011 par le Ministère de l'Ecologie. S'engage une consultation publique d'un mois sur le dossier.

Les enjeux pour notre territoire

- *humains Pas moins de 4.000 personnes vivent à moins de 150 m. de la RN 113*
- *sécurité 80.000 véhicules/jour empruntent l'infrastructure actuelle (accès dangereux)*
- *patrimoniaux La RN 113 traverse le périmètre de sauvegarde (Centre historique – Patrimoine Mondial de l'Humanité, presque île antique)*
- *urbains De nombreux projets de développement urbain de la ville d'Arles sont conditionnés par la réalisation du contournement autoroutier. Notamment la requalification de la RN 113 actuelle en boulevard urbain qui permettra le renouvellement de tout un quartier (Ateliers SNCF/Fondation Luma, Port de Plaisance, etc.)*
- *économiques*
 - *desserte locale de la principale zone industrielle d'Arles et de son Port fluvio-maritime de commerce (via la Rocade Est) et des zones dédiées à la logistique en extension de Saint-Martin-de-Crau*
 - *desserte de l'hinterland du Grand Port Maritime de Marseille*
- *environnementaux Des études environnementales poussées sont menées tout au long de la réflexion liée au projet*

Un projet durable

Le projet de contournement autoroutier est vital pour Arles et le Pays d'Arles. Il permettra la requalification de la RN113 dans le centre-ville d'Arles et répondra aux exigences environnementales majeures :

- *réduction des nuisances sonores pour les 4.000 riverains*
- *sécurisation des points noirs (trafic moyen de 80.000 véhicules/jour)*
- *développement de l'intermodalité avec l'amélioration de la desserte du Port Fluvial d'Arles et du Grand Port Maritime de Marseille*

Les personnes soutenant le projet

Seul apparait ici le nom des personnes ayant donné leur autorisation

AKAR	LAURENT	SENAS
APARICIO	LOIC	ARLES
ATHENOUX	PIERRE	ARLES/RHONE
AUBERT	ANNIE	13210
BARTHE	NICOLAS	MARSEILLE
BAYOL	JEAN LOUIS	GRAVESON
BEATRICE	BEDOUET	
BEDOUET	PATRICK	FOS SUR MER
BEDOUET	KEVIN	PORT SAINT LOUIS
BELLON	JACQUES	FONTVIEILLE
BLANC	MARCEL	SAINT-RÉMY
BLANC	CAROLE	
BOCHEREAU	FRANCOIS	ST MARTIN DE CRAU
BOHBOT	FRANK	
BONNEFON	LOUIS	SAINT ETIENNE DU GRÉS
BORVO	NICOLAS	ARLES
BRES REBOUL	BERNADETTE	CHATEAURENARD
BRUN	JEAN-PIERRE	ARLES
CARBONNEL	ANNE	ARLES
CARBONNEL	GEORGES	ARLES
CHABANON	CATHERINE	
CHABAUD	MARC	NOVES
CHARLES	PFISTER	13520 MAUSSANE LES ALPILLES
CHAUDESAIGUES	NADINE	ARLES
CHAUVET	ALBAN	MAUSSANE LES ALPILLES
CHAUVIN	JEAN LUC	MARSEILLE
CIZERON	PATRICK	
CONSULTANTS	AJAP	SÉNAS
COUILLOD	JEAN MARIE	ARLES
CROUZET	LYDIE	

DEBAISIEUX	PAUL	BOULBON
DEBOUT	JOËL	SAINT RÉMY DE PROVENCE
DELEAGE	GERARD	BEAUCAIRE
DELIA	MICHEL	ARLES
DENIS	JEAN-PIERRE	BELLEGARDE
DENIS	FRANÇOISE	BELLEGARDE
DERVIEUX	FREDERIC	ARLES
DEURRIEU	BRUNO	MAILLANE
DEURRIEU	FRÉDÉRIC	GRAVESON
DEVILLE	ALAIN	SAINT REMY
DIEULOUFET	JEAN CLAUDE	ARLES SUR RHÔNE
DUGAS	FABIEN	ARLES ET ST MARTIN
DUPLAN	CHRISTOPHE	
DUPONT	JEAN-FRANÇOIS	ARLES
DUTEL	GEORGES-HUBERT	13520 - LES BAUX DE PROVENCE
EYCHENNE	PIERRE	SENAS
FACCIO	SERGE	ARLES
FAURE	PIERRE	ARLES
FEURER	NATHALIE	LE PARADOU
FRASSON-BOTTON	STÉPHANIE	ST REMY DE PCE
GAUTIER	JACQUES	EYRAGUES
GAUZARGUES	DAVID	ARLES
GERARD	DOMINIQUE	ARLES
GIRAUD	PHILIPPE	ARLES
GUEYDON	STÉPHANE	ARLES
GUILLOT	LILIANE	ST REMY DE PROVENCE
GUIRAUD	DANIEL	CARRY LE ROUET
GUITTET	CATHERINE	ARLES
HABERKORN	MICHEL	TARASCON
HÉDOUIN	STÉPHANE	ARLES
HILLE	JEAN-CHARLES	LAMANON
HILLE	NICOLE	LAMANON
HONNORAT	ALAIN	ARLES
HURDEBOURCQ	PHILIPPE	ARLES
JONQUET	PAUL	VALLABRÈGUES
JULIEN	MEYSON	TARASCON
LANGLET	PATRICK	TARASCON
LE MEUR	MICHEL	ARLES
LECHENE	ELODIE	PORT SAINT LOUIS
LEIDIER	NATHALIE	ARLES
LENFANT	DANIEL	CHATEAURENARD
LENFLE	LUCIEN	ST REMY DE PROVENCE
LERAS	JEAN-MARC	GRAVESON

LESCALET	COLETTE	SENAS
LHERBIER	FRÉDÉRIC	ARLES
LOMBARD	PHILIPPE	PORT ST LOUIS DU RHONE
LOUMEAU	JEAN-FRANCOIS	ARLES
MAGRANVILLE	GUY	ARLES
MANIVELLE	LAURENT	ARLES
MARIOTTE	FABRICE	ARLES
MARQUIS	ALAIN	SAINT RÉMY DE PROVENCE
MARTIN	JEAN-LOUIS, CLAUDE, ROBERT	TARASCON
MATHERON	BERNARD	ARLES
MAZOYER	JEAN PIERRE	ARLES
MEGER	CATHERINE	JONQUIERES ST VINCENT
MENARD	THIERRY	ARAMON
MERLIN	ROGER	SAINTES MARIES DE LA MER
MEYNAUD	MAGDALENA	CHATEAURANARD
MICHAUD	ANNIE	ARLES
MICHAUD	JEAN PIERRE	ARLES
MURIEL	DUMONT	EYGALIERES
NICOLAS	ETIENNE	ARLES
NOUEN	GERARD	PARADOU
OLLIER	JEAN-ROCH	BARBENTANE
PAGLIA	STEPHANE	SAINT MARTIN DE CRAU
PASCAL	CHARPAIL	ARLES
PECHON	TANGUY	ARLES
PERRIER	GEORGES	
PIERRE	FAURE	ARLES
PLAGNES	ROBERT	MAS THIBERT
PONS	JEAN-LUC	NOVES
REBOUR	ERIC	ARLES
REUILLY	JEAN MICHEL	ST MARTIN DE CRAU
REUSS	VINCENT	MAUSSANE
REVERTEGAT	GILBERT	ARAMON
RIPERT	PHILIPPE	ARLES
ROBLES	OLIVIER	ARLES
ROLAND	TELL	SÉNAS
ROUSSELET	MICHEL ET MARIE	LES SAINTES MARIES DE LA MER
SABATHE	MICHEL	MALLEMORT 13370
SALTIEL	PHILIPPE	FOURQUES
SARAMITO	MONIQUE	BEUCAIRE
SARAMITO	ERIC	BEUCAIRE
SENO	MARIE-FRANCE	ARLES
SHABTAI	DAVID	ST RÉMY DE PROVENCE

STREF	ALAIN	ARLES
UCEDA	MARIA	BARBENTANE
VALLOCCO	CHRISTINE	ARLES
VEYRIE	JEAN LOUIS	ARLES
VIDAL -HONNORAT	MURIEL	FOURQUES
VILAR MENESES	ALICE	ARLES
VOLPILIERE	ARNAUD	BEAUCAIRE
WIDMER	PASCAL	SAINT MARTIN DE CRAU
AKAR	LAURENT	SENAS
APARICIO	LOIC	ARLES
ATHENOUX	PIERRE	ARLES/RHONE
AUBERT	ANNIE	13210
BARTHE	NICOLAS	MARSEILLE
BAYOL	JEAN LOUIS	GRAVESON
BEATRICE	BEDOUET	
BEDOUET	PATRICK	FOS SUR MER
BEDOUET	KEVIN	PORT SAINT LOUIS
BELLON	JACQUES	FONTVIEILLE
BLANC	MARCEL	SAINT-RÉMY
BLANC	CAROLE	
BOCHEREAU	FRANCOIS	ST MARTIN DE CRAU
BOHBOT	FRANK	
BONNEFON	LOUIS	SAINT ETIENNE DU GRÉS



Nîmes, le 13 juillet 2011

Nos réf. : Etudes/eg.jfn.bm.dl.bb/2011-058
Dossier suivi par
Service Etudes
☎ : 04.66.879.899
✉ : 04.66.366.113

Monsieur Francis Guillot
Président de la Chambre de Commerce et
d'Industrie du Pays d'Arles
Avenue 1^{ère} Division France Libre
BP39
13643 ARLES CEDEX

Objet : Soutien contournement autoroutier d'Arles

Monsieur le Président,

La qualité des infrastructures de transports et l'accessibilité du territoire constituent un facteur déterminant pour l'implantation des entreprises.

Nos territoires de la Terre d'Argence et du Pays d'Arles, sont le point de passage d'une grande partie des flux routiers est-ouest de l'arc Méditerranéen. L'absence de voie de contournement autoroutière d'Arles, dernier maillon de l'axe international Espagne/France/Italie, est un point de faiblesse majeur.

C'est pourquoi nos territoires qui bénéficient depuis plus de quatre décennies d'une forte croissance démographique et d'une attractivité économique importante sont aujourd'hui menacés si le projet de contournement autoroutier d'Arles n'est pas réalisé.

Nos entreprises subissent aujourd'hui de plein fouet la congestion de l'infrastructure actuelle au droit d'Arles (80 000 véhicules jour) d'où des surcoûts et des pertes de temps pour nos entreprises.

Parfaitement conscients des orientations du SNIT (Schéma National des Infrastructures de Transports) qui visent à limiter le développement du mode routier, nous insistons sur la gravité de la situation liée à l'interruption autoroutière entre Arles et Saint Martin de Crau. Il ne s'agit en aucun cas d'inscrire un nouveau projet routier dans le programme d'investissement mais de finaliser la liaison entre l'Espagne et l'Italie. Ce goulot d'étranglement est un frein au développement économique.

Par ailleurs, nous travaillons ensemble dès aujourd'hui à l'optimisation des potentialités de report modal pour les transports de marchandises à longues distances sur nos territoires.



Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes, Bagnols, Uzès, Le Vigan - 12, rue de la République - 30032 Nîmes cedex 1
Tél. 04 66 879 879 - Fax 04 66 366 100 - www.nîmes.cci.fr



En effet, le territoire est doté de deux ports fluviaux bénéficiant de nombreux atouts.

Pour le port d'Arles :

- Une multi modalité très intéressante avec un accès fluviomaritime, ferré et routier ;
- La proximité de grandes zones logistiques (le grand port maritime de Marseille, Saint-Martin-de-Crau et Miramas) ;
- Un équipement polyvalent amené à se développer.

Pour le port de Beaucaire :

- La proximité du port d'Arles ;
- Une capacité foncière exploitable ;
- Un potentiel multimodal.

Nous constatons que 76% de nos entreprises sont favorables au report vers le fer et 58% vers le fluvial. Cependant, celles-ci ne trouvent pas aujourd'hui d'offre adaptée, notamment en termes de coûts, pour envisager un report modal qui permettrait de fluidifier le trafic sur l'infrastructure actuelle et future.

La CCI de Nîmes et les entreprises gardoises soutiennent votre action et je vous souhaite au nom des élus consulaires pleine réussite dans votre démarche.

Dans l'espoir que notre contribution puisse soutenir votre action sur ce projet majeur pour nos territoires, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Très Amicalement

Eric Giraudier
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Giraudier', written over a horizontal line.

Je suis le projet depuis ses débuts et la création de l'ARPA. Que de temps perdu pour les riverains de la voie rapide et surtout pour ARLES !

Oui : pour la réalisation au plus vite.

*Mr et Madame CAZABAT
Mas des Fleurs
Quartier Passerons
Chemin du Mas de la Cape
Route des St Maries, Arles
Tel. 04 90 93 03 22
04 90 93 31 32
Messieurs*

N'ayant pu assister à la réunion d'enquête c'est par la présente que je tiens à vous soumettre mes questions :

Date du tracé définitif

Informerez-vous individuellement les propriétaires proches du tracé ?

Protection antibruit pour limiter les nuisances sonores pour les habitants proches de cette autoroute. (à notre niveau l'autoroute enjambe la route des saintes et le bruit descend !)

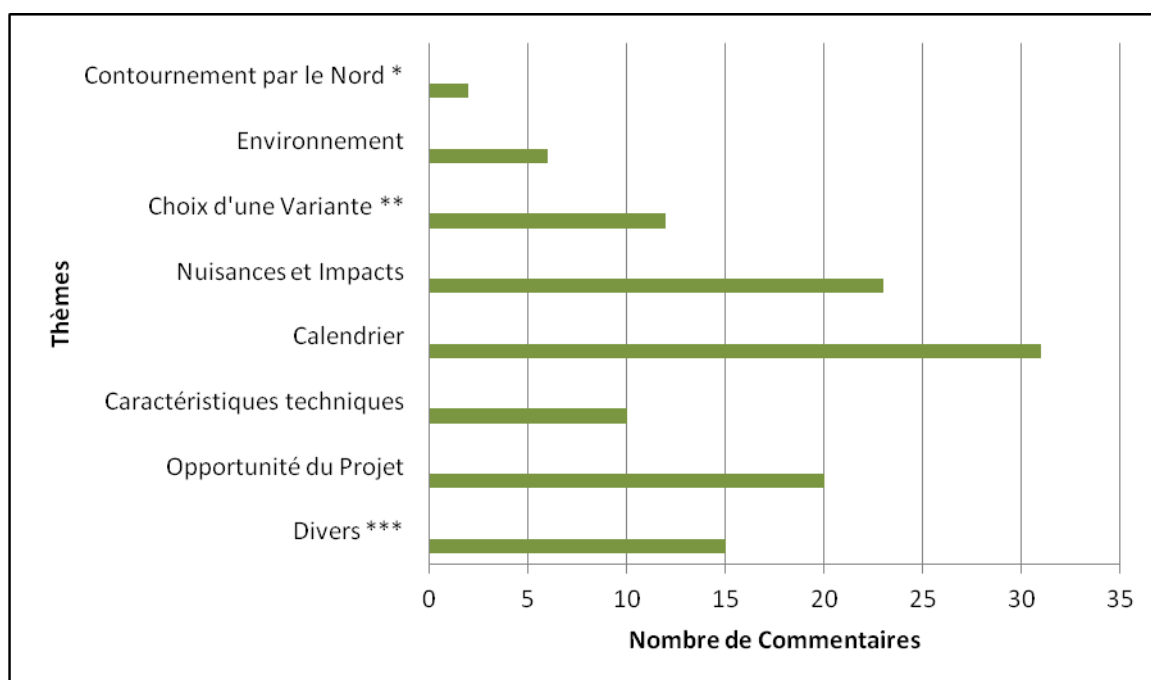
J'espère que nous ne resterons pas dans le flou encore longtemps comme vous l'avez fait jusqu'à présent.

Je vous prie d'agréer, messieurs, mes salutations.

PS : avez-vous soulevé le surcoût pour la confection d'un pont où vous l'envisagez ? Tous les camarguais connaissent l'instabilité du sol dans cette zone.

Afin que le désengorgement de Pont de Crau soit efficace il faut absolument garder l'entrée Raphèle/Fos/Salon et Arles/Raphèle. La RD453 doit avoir moins de circulation car déjà très accidentogène. Pensez aux murs antibruit (2x2 voies au niveau de Raphèle). Problème de ½ échangeurs à préciser.

1.6. Thématiques abordées



* Via un fuseau au Nord d'Arles non soumis à concertation

** Choix d'une variante parmi celles soumises à concertation

*** Divers, incluant remarques sur la qualité de l'exposition

2. RETRANSCRIPTION DE REGISTRE D'EXPOSITION DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU

Une exposition publique s'est tenue à Saint-Martin de Crau à la maison des associations, Place Léon Michaud, entre le 14 juin et le 13 juillet 2011.

2.1. Modalités de l'exposition

Les horaires d'ouverture au public de cette exposition ont été les suivants :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30
- Le samedi de 9h à 12h

Un accueil a été assuré pendant toute la durée d'ouverture au public de l'exposition.

Dans le cadre de cette exposition 3 permanences ont été tenues par les responsables de l'opération de la DREAL PACA entourés d'experts spécialisés :

- « Générale » : le jeudi 23 juin de 12h à 18h30
- « Acoustique » : le vendredi 24 juin de 9h à 13h30
- « Foncier et agriculture » : le mercredi 6 juillet de 9h à 13h30

2.2. Descriptif de l'exposition

L'exposition proposée se présentait sous la forme de **11 panneaux** (format 85 X 200 cm verticaux dont un plan synoptique du tracé en format horizontal).

Les supports de présentation étaient les mêmes que celle présentée sur Arles.

Un **registre** a été tenu à disposition des visiteurs tout au long de l'exposition sur lequel ils étaient invités à inscrire leur avis, remarques ou contributions.

Un **dossier de concertation** de 42 pages (format A3) consultable sur place a été disponible pendant toute la durée de l'exposition.

Un **dossier de synthèse** de 12 pages (format A3) consultable et à emporter a été proposé.

2.3. Fréquentation de l'Exposition

Quarante huit personnes sont venues visiter l'exposition de Saint-Martin-de-Crau pendant toute la période de concertation.

DATE	Visiteurs	Contributions
Mardi 14 Juin 2011	2	0
Mercredi 15 Juin 2011	6	0
Jeudi 16 Juin 2011	1	1
Vendredi 17 Juin 2011	1	1
Samedi 18 Juin 2011	4	0
Lundi 20 Juin 2011	3	1
Mardi 21 Juin 2011	3	0
Mercredi 22 Juin 2011	2	1
Jeudi 23 Juin 2011 – Permanence Générale de 12h à 18h30, animée par : - Philippe BLANC, DREAL PACA / STI / Unité Maîtrise d'Ouvrage - Cyprien JACQUOT, DREAL PACA / STI / Unité Maîtrise d'Ouvrage - Nadia FABRE, DREAL PACA / STI / Unité Maîtrise d'Ouvrage	5	1
Vendredi 24 Juin 2011 - Permanence Acoustique de 12h à 18h30, animée par : - David LUNAIN, spécialiste acoustique au CETE Méditerranée - Philippe BLANC, DREAL PACA / STI / Unité Maîtrise d'Ouvrage	8	1
Samedi 25 Juin 2011	0	0
Lundi 27 Juin 2011	3	3
Mardi 28 Juin 2011 -	0	1
Mercredi 29 Juin 2011	0	0
Jeudi 30 Juin 2011	1	0
Vendredi 1 Juillet 2011	4	0
Samedi 2 Juillet 2011	0	1
Lundi 4 Juillet 2011	0	0
Mardi 5 Juillet 2011	1	0
Mercredi 6 Juillet 2011 - Permanence Foncier-Agriculture de 9h à 13h30, animée par - Joël GRENIER, consultant foncier - Jean-Marc BERTRAND, Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône - Marc CABIBEL, SAFER - Philippe BLANC, DREAL PACA / STI / Unité Maîtrise d'Ouvrage	1	0
Jeudi 7 Juillet 2011	0	0
Vendredi 8 Juillet 2011	0	0

Samedi 9 Juillet 2011	0	0
Lundi 11 Juillet 2011	2	0
Mardi 12 Juillet 2011	1	0
Mercredi 13 Juillet 2011	0	0
TOTAL	48	11

2.4. Registre de la concertation

Un registre a été mis à disposition du public tout au long de la tenue de l'exposition publique. Onze contributions y ont été apportées.

2.5. Contributions figurant sur le registre

MARDI 14 JUIN 2011

Aucune contribution inscrite ce jour dans le registre

MERCREDI 15 JUIN 2011

Aucune contribution inscrite ce jour dans le registre

JEUDI 16 JUIN 2011

Une contribution inscrite ce jour dans le registre

Mr Rémi GALLIAND
3, rue du lac Majeur
Domaine du lac
13310 Saint Martin de Crau
0684269490

Le 16 Juin 2011

A l'attention de Mr Laurent ROY
DREAL

Objet : contournement autoroutier d'Arles.

Monsieur,

Etant dans l'impossibilité de me présenter à la permanence du 23 Juin de 12h à 18h30, organisée sur le thème des « nuisances sonores », je me permet de formuler par écrit une remarque.

Probablement rapportée par beaucoup de gens, cette remarque concerne le bruit occasionné par le trafic routier de la voie rapide 113 actuelle, au niveau de Saint Martin, et plus particulièrement au droit du lotissement du Domaine du lac et des Manades.

A la création de la voie rapide, cet bruit n'a visiblement pas été pris en compte par le maître d'ouvrage de l'époque, DDE 13, pour traiter les nuisances sonores comme la législation le prévoyait.

Plus tard, les investigations de 2005 auraient conduit à qualifier de « modérée » l'ambiance sonore de la proximité de la 113 au droit de St Martin !

Or, les riverains habitant dans ce secteur sont excédés par le bruit dû au trafic routier actuel, qui monte en puissance régulièrement.

Ce phénomène est particulièrement insupportable lors des jours de vent de tendance générale sud. Il est impossible de rester sur une terrasse coté voie rapide dès qu'une légère brise de mer se produit. Il semble donc qu'au moment des mesurages, cet aspect vent n'ait pas été pris en compte. Ce qui conduit à un bilan initial faussé.

Des échanges sur P'Arles, en Octobre-Novembre 2006, ont montré une incompréhension totale sur la nécessité de prendre en compte cette réelle nuisance à l'occasion du transfert à un repreneur privé. D'après DDE13, ce tronçon restant inchangé, il n'y aurait pas d'exigences d'aménagements anti-bruit à faire auprès du repreneur si l'augmentation de bruit n'exède pas 2db.

Evidemment, si le bilan initial est celui des mesures de 2005 (avec déjà un fort trafic mais considéré à

tort comme produisant des nuisances modérées), le dépassement de 2 db risque de ne pas être atteint. On oublie tout simplement qu'avant la voie rapide 113, il n'y avait aucun bruit !!

Ce sujet a donné lieu à pétitions. Des entretiens avec le service compétent de la municipalité m'ont permis d'être informé que ce sujet devrait être pris en compte par le projet d'autoroute St Martin-Arles.

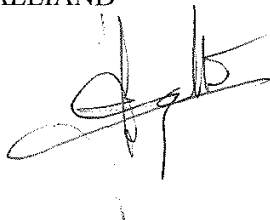
A ce jour, la lecture du § : « les objectifs de la présentation de l'opération » du fascicule « numéro spécial » édité par la DREAL PACA, permettrait de penser que le traitement du bruit soit pris en compte . Mais, au § concernant l'acoustique (« éviter, réduire et compenser les impacts du projet »), seule la commune d'Arles semble être concernée . De même, au § : « les variantes étudiées et comparées », les aménagements sur place pour le tronçon Raphèle-St Martin ne sont pas cités !

C'est très inquiétant.

Les protections anti-bruit dans ce secteur n'étant pas évoquées explicitement dans le fascicule, pourriez vous nous donner quelques informations précises sur ce problème extrêmement sensible ?

En vous remerciant par avance, je vous prie d'accepter mes salutations.

Rémi GALLIAND



VENDREDI 17 JUIN 2011

Une contribution inscrite ce jour dans le registre

La départementale D83d reliant Raphèle à Mas Thibert, comporte un pont franchissant la voie SNCF et la RN113. Ce pont subira-t-il des modifications pour le réaménagement en 2x3 voies ?

Merci de m'informer par courrier ou au tél. 04 90 98 32 36

PS : existera-t-il toujours une sortie pour Raphèle en arrivant d'Arles et depuis le pont si dessus évoqué une rentrée sur la 2x3 voies direction Aix-Marseille Fos ?

Clément Bernard 34 Av. de Provence 13280 Raphèle.

SAMEDI 18 JUIN 2011

Aucune contribution inscrite ce jour dans le registre

LUNDI 20 JUIN 2011

Une contribution inscrite ce jour dans le registre

Mesurez les PM, NOx, SOx et le bruit sur le tracé actuel au niveau de SMC, sur une période très longue... jusqu'à la réalisation du futur réseau, puis conduire les mesures après réalisation...

MARDI 21 JUIN 2011

Aucune contribution inscrite ce jour dans le registre

MERCREDI 22 JUIN 2011

Une contribution inscrite ce jour dans le registre



**ASSOCIATION de DEFENSE de l'ENVIRONNEMENT
SAINT-MARTINOIS**

Association agréée pour la protection de l'environnement. Arrêté Préfectoral du 10 avril 2003.

ADESM

DREAL PACA

Objet : Contournement autoroutier d'Arles

St Martin de Crau le, 22 juin 2011

Mesdames, Messieurs,

L'ADESM s'est mobilisée depuis 1992 contre les nuisances sonores engendrées par la N113. De nombreux courriers ont été envoyés (DDE, ASF, Mairie de St Martin de Crau, Ministère de l'Aménagement) et une pétition en 1998 qui a recueilli plus de 500 signatures pour demander un mur anti bruit.

Cette demande est restée sans suite!

Aujourd'hui la circulation routière s'est considérablement augmentée. Plus de 70 000 véhicules ont été comptabilisés en 2005 et plus de 80 000 véhicules sont prévus à court terme, estimation minimale puisque des activités sont en pleine expansion :

- Zone d'Activités d'Arles,
- Zone logistique de St Martin
- Grand port de Marseille.

Et le bruit de cette voie ne fait que s'amplifier.

L'ADESM réitère sa demande :

Afin de diminuer la pollution sonore sur le tronçon qui part du lotissement du Domaine du Lac jusqu'au lotissement du Mas Boussard, un mur végétalisé anti bruit et un revêtement spécial performant qui absorbe et diminue les bruits de roulement doivent être réalisés.

Le bruit de roulement représente 90% du bruit total à partir de 70km/h et les conséquences sur la santé sont aujourd'hui bien établies.

Afin d'améliorer la qualité de vie des riverains de la future autoroute, je vous saurai gré, Mesdames, Messieurs, de prendre en compte notre demande.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments respectueux.

Mireille Henry
Présidente

Maison des Associations – Place Léon Michaud – 13310 St Martin de Crau
Tel 0490478127 Fax : 0490474476

Centre de Développement Local - 13310 St Martin de Crau - 04 90 47 81 27 - 04 90 47 44 76 - E-mail adesm.13@wanadoo.fr - (Décl. S.P. Arles-J.O. 18-1-78)

JEUDI 23 JUIN 2011

Une contribution inscrite ce jour dans le registre

Le 23 juin l'ADESM a déposé un courrier adressé à la DREAL concernant le bruit sur la N 113 (future autoroute).

Mireille HENRY

VENDREDI 24 JUIN 2011

Une contribution inscrite ce jour dans le registre

C'est un projet intéressant. Elle peut fluidifier le trafic de la voie rapide.

SAMEDI 25 JUIN 2011

Aucune contribution inscrite ce jour dans le registre

LUNDI 27 JUIN 2011

Trois contributions inscrites ce jour dans le registre

1/ Ne pas oublier la protection acoustique tout au long du passage au sud de St Martin.

2/ Compléter le 1^e échangeur (11 ?) en venant d'Arles pour intégrer le trafic PL et l'accès ouest futur à la ZI.

3/ Le contournement à 2x2 voies pour mise en service en 2012 !! C'est l'axe routier Gênes/Barcelone il est déjà saturé, cette déviation sera obsolète le jour de sa mise en service.

Marc WINTER.

Qu'en est-il de la sortie Raphèle ? Est-elle remplacée par l'échangeur de Balarin ?

Philippe GARCIA

Le trafic va-t-il être meilleur ? Y aura-t-il plus de sécurité avec tous ces camions ?

MARDI 28 JUIN 2011

Une contribution inscrite ce jour dans le registre

Bravo pour la présentation du projet avec les enjeux !

Je n'arrive pas à comprendre pourquoi vous n'envisagez pas la réalisation immédiate de toute l'autoroute à 3 voies ? Pourquoi des tronçons à 2x2voies et d'autres à 2x3 voies ? Il y aura forcément des goulets de ralentissement, vu le trafic journalier. Le passage à 2x3 voies plus tard sera d'autant plus cher à réaliser. Je pense que c'est un problème financier.

En tant que St Martinois, je ne peux que demander que toutes les mesures possibles contre les nuisances sonores soient prises (buttes en terre végétalisées, parois antibruit, et surtout revêtement du sol le plus absorbant les bruit de roulement – même si cela doit entraîner un surcoût important).

Il faut savoir que le bruit de fond de roulement des camions porte loin (j'habite à 1.5km à vol d'oiseau au nord de l'autoroute). En période de vent nul, ou de vent du sud j'ai l'impression de ma chambre d'entendre le roulement continu d'un train (que l'on entend pas par mistral).

Je n'épiloguerai pas sur la nécessité du ferroutage ou du transport fluvial puisque de toute façon vous ferez votre autoroute.

Robert HENRY.

MERCREDI 29 JUIN 2011

Aucune contribution inscrite ce jour dans le registre

JEUDI 30 JUIN 2011

Aucune contribution inscrite ce jour dans le registre

VENDREDI 1 JUILLET 2011

Aucune contribution inscrite ce jour dans le registre

SAMEDI 2 JUILLET 2011

Une contribution inscrite ce jour dans le registre

Ce tracé ne règle en rien les problèmes de saturation routière dans l'axe Saint Martin/Arles puisqu'il reste à 2x2 voies...

Le contournement par le sud va accroître l'emprise routière sur les terres agricoles, augmenter la pollution... Pourquoi ne pas envisager d'agrandir le trajet actuel en 2x3 voies ou plutôt de créer un nouveau tracé... même si les infrastructures existantes et les ouvrages d'art ne le permettent pas...

LUNDI 4 JUILLET 2011

Aucune contribution inscrite ce jour dans le registre

MARDI 5 JUILLET 2011

Aucune contribution inscrite ce jour dans le registre

MERCREDI 6 JUILLET 2011

Aucune contribution inscrite ce jour dans le registre

JEUDI 7 JUILLET 2011

Aucune contribution inscrite ce jour dans le registre

VENDREDI 8 JUILLET 2011

Aucune contribution inscrite ce jour dans le registre

SAMEDI 9 JUILLET 2011

Aucune contribution inscrite ce jour dans le registre

LUNDI 11 JUILLET 2011

Aucune contribution inscrite ce jour dans le registre

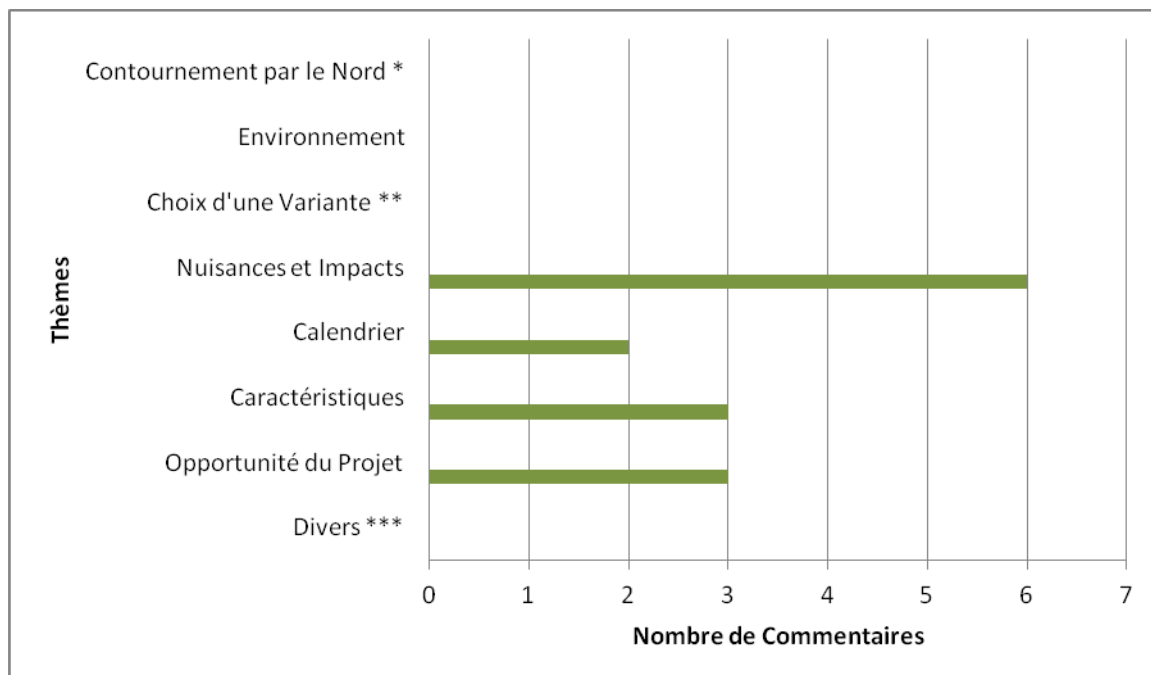
MARDI 12 JUILLET 2011

Aucune contribution inscrite ce jour dans le registre

MERCREDI 13 JUILLET 2011

Aucune contribution inscrite ce jour dans le registre

2.6. Thématiques abordées



* Via un fuseau au Nord d'Arles non soumis à concertation

** Choix d'une variante parmi celles soumises à concertation

*** Divers, incluant remarques sur la qualité de l'exposition.